



Communiqué de presse

Le 23 mai 2023, à Paris

L'ANFH et l'EHESP renouvellent leur partenariat pour 3 ans

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) et l'École des hautes études en santé publique (EHESP) ont officiellement signé une nouvelle convention cadre pour une durée de 3 ans. Ce partenariat a pour objectif de poursuivre la collaboration entre les deux organismes par le développement d'actions notamment en matière de recherche ou de développement de la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction ou d'encadrement, ainsi que de pilotage d'activités et de projets dans les secteurs sanitaire social, et médico-social.

A cet effet, l'EHESP et l'ANFH décident de renforcer leur collaboration afin de développer des synergies facilitant leurs travaux respectifs dans leurs champs communs de compétences et notamment dans les domaines suivants :

- 1. Appui aux travaux de recherche des doctorants** : participation aux projets de recherche et d'expertise menés par l'EHESP dans le champ du management des politiques de santé et du management des établissements sanitaires et médico-sociaux.
- 2. Recours mutuel à l'expertise de chacune des parties** : cette coopération interviendra notamment sous forme d'appui aux travaux des étudiants, doctorants, élèves de l'EHESP et par l'accès aux études, résultats d'enquêtes, rapports détenus par chaque partie et réalisés pour son compte.
- 3. Informations sur les groupes de travail animés par l'ANFH** : en vue de concevoir des dispositifs de formation ou d'appui, notamment sur les volets gestion médico-économique, management-RH, qualité-sécurité, systèmes d'information, pilotage stratégique, coopération-territoires.
- 4. Appui à la conception de formations initiales et continues** : ces formations sont organisées par l'EHESP et peuvent être assurées directement ou en co-accréditation (masters

et mastères spécialisés, diplômes d'établissement et certificats). Dans ce cadre, les études de l'ANFH peuvent contribuer aux travaux pédagogiques et enseignement.

5. Accueil des élèves de l'EHESP en stage ou l'accompagnement de projets de mémoires comme de thèses ou de rapports dans le champ des ressources humaines, notamment du management et de l'appui aux transformations des organisations de santé.

6. Organisation bisannuelle d'un colloque commun : cette journée d'échanges entre professionnels et chercheurs est destinée aux cadres soignants et directeurs d'établissements.

7. Prix ANFH : l'ANFH récompense, chaque année, les projets menés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics dans le champ de la formation professionnelle, des ressources humaines et du développement des compétences. Ce prix est l'occasion de valoriser les établissements et les équipes, ainsi que de contribuer à l'innovation et au partage des expériences. D'autres thèmes pourront faire l'objet d'une collaboration d'un commun accord entre les parties.

Plus d'infos :

L'ANFH en bref

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et à leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, L'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière.

A propos de l'EHESP :

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de France Universités et de la conférence des grandes écoles (CGE). Elle est établissement-composante de l'Université de Rennes (Établissement public expérimental).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon des départements (sciences humaines et sociales / Institut du management / méthodes quantitatives en santé publique / sciences en santé environnementale) intégrés dans un projet interdisciplinaire incluant notamment des centres de recherche labellisés. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs pour la fonction publique, des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 1 300 élèves, étudiants ou doctorants et 7 000 stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à + de 1 000 conférenciers par an.

Site internet : www.ehesp.fr –

Fil twitter : @ehesp